



Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public
26 rue Duméril 75013 PARIS

M. Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris, le 29 septembre 2019

Objet : réforme du lycée et du baccalauréat – lettre ouverte au ministre de l'Éducation Nationale.

Monsieur le Ministre,

La rentrée 2019 avait été annoncée comme celle d'un renforcement de l'enseignement des mathématiques au lycée. Nous faisons le constat contraire ; les signaux que nous recevons de nos adhérents sont alarmants.

Votre communication de rentrée mentionne que 64 % des élèves de la voie générale suivent en première l'enseignement de spécialité mathématiques¹. Ce chiffre est nettement inférieur à ceux des années précédentes : en 2018-2019, 87,7 % des élèves de première générale bénéficiaient d'un enseignement de mathématiques, en filière S, ES, ou L².

Par ailleurs, ce nouvel enseignement de spécialité mathématiques de première se déroule parfois dans des conditions difficiles :

- des groupes à effectif lourd, fréquemment de 35 élèves, parfois jusqu'à 38 ;
- des groupes plus hétérogènes que ceux des années précédentes, avec des élèves aux projets de poursuite d'études très différents ;
- des dédoublements raréfiés et moins d'accompagnement personnalisé.

De plus, le programme de cette spécialité est trop lourd pour des élèves qui ont besoin d'une culture mathématique sans devenir experts. De nombreux élèves disent dès les deux premières semaines vouloir abandonner cette spécialité en terminale.

L'APMEP réitère donc sa demande d'introduire deux heures de mathématiques dans le tronc commun au contenu adapté pour améliorer la capacité du « nouveau lycée » à faire réussir plus d'élèves et préparer leur réussite dans l'enseignement supérieur.

L'option mathématiques complémentaires sera présente dans tous les établissements qui proposent la spécialité mathématiques. Elle devra être accessible à tous les élèves qui la choisissent, dans des groupes ne dépassant pas trente-cinq élèves.

Afin d'éviter le conflit entre disciplines, l'APMEP demande qu'elle ne soit pas financée sur la marge de la Dotation Horaire Globale des établissements.

¹ Document « Réussir ensemble-année scolaire 2019/2020 », p 61 – source MEN

² 199524 en 1S, 127333 en ES, 7328 sur 54220 en L – source Repères et références statistiques 2019, p 107, MEN

Pour ne pas rompre une égalité du territoire, l'APMEP demande que l'option mathématiques expertes soit ouverte dans tous les établissements qui offrent la spécialité mathématiques en terminale.

Afin que tout élève ait la possibilité de suivre dans son établissement l'enseignement de mathématiques dont il a besoin, l'APMEP insiste sur le fait qu'il est nécessaire de financer toutes ces options au niveau national.

Soyez assuré, Monsieur le Ministre, de notre entier dévouement à un service public d'éducation, égalitaire et républicain.

Pour l'APMEP,
Le président, Sébastien Planchenault

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sébastien Planchenault', written in a cursive style.